

COMMUNE DE SAINT-MARTIN-DE-QUEYRIERES

**EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL**

L'an deux mille quatorze

Le : 28 avril à 19 heures.

Le Conseil Municipal de la commune de SAINT-MARTIN-DE-QUEYRIERES

Dûment convoqué s'est réuni en session ordinaire à la mairie,

Sous la présidence de Monsieur serge GIORDANO, Maire.

Date de la convocation du Conseil Municipal : 22 avril 2014

Nombre de membres en exercice : 15

PRESENTS (11) : GIORDANO Serge, LOMBARD Ghislaine, FAURE Martin, RIGNON Emmanuel, VASINA Amandine, DEFAUX Jérôme, DEHAIS Marie, LEIVA François, LELIEVRE Michel, MICALEF Emmanuelle, VAUCHERE Mary-Lyne ;

PROCURATIONS (3) : BROUILLET Ghislaine à MICALEF Emmanuelle, MENARD Romuald à FAURE Martin, TORRENT Florence à GIORDANO Serge

ABSENT (1) : HOHWEILLER Nathalie

SECRETAIRE : Monsieur FAURE Martin a été nommé secrétaire

MOTION N° 2014/05/11

**OBJET : ARRET DES NEGOCIATIONS DES PROJETS DE GRAND MARCHÉ
TRANSATLANTIQUE**

Considérant les dangers que font courir les traités transatlantiques pour lesquels la Commission Européenne a, dans le plus grand secret, obtenu mandat de la part de tous les Etats membres pour négocier, d'une part avec le Canada, et d'autre part avec les Etats-Unis, des accords visant à instaurer un vaste marché de libre échange entre l'Union européenne, les Etat-Unis (TPCI ou TAFTA en anglais) et le Canada (AECG), allant au-delà des accords de l'OMC,

Considérant que ces projets de Grand Marché Transatlantique visent le démantèlement des droits de douane restants, entre autres dans le secteur agricole, comme la suppression des « barrières non tarifaires » qui amplifierait la concurrence débridée et empêcherait la relocalisation des activités,

Considérant que ces accords seraient un moyen pour les multinationales d'éliminer toutes les décisions publiques qui constituent des entraves à l'expansion de leurs parts de marché, consacrant la domination des multinationales européennes comme américaines et la domination des Etats-Unis,

Considérant que le Grand Marché Transatlantique serait une atteinte nouvelle et sans précédent aux principes démocratiques fondamentaux qui ne ferait qu'aggraver la marchandisation du monde, avec le risques de régressions sociales, environnementales et politiques majeures.

Le Conseil Municipal de Saint Martin de Queyrières, à l'unanimité des membres présents et représentés à l'exception de M. LEIVA qui a voté contre :

Envoyé en préfecture le 30/04/2014

Reçu en préfecture le 30/04/2014

Affiché le  30/04/2014

Manifeste son opposition à ces 2 Traités dont l'objectif vise avant tout la dérégulation, la marchandisation du monde et l'amplification de la concurrence,

Demande un moratoire sur les négociations sur le Partenariat Transatlantique de Commerce et d'Investissement (PTCI) et sur l'Accord Economique et Commercial Global (AECG) et la diffusion publique immédiate des éléments de négociation,

Souhaite l'ouverture d'un débat national sur ces partenariats, impliquant la pleine participation des collectivités locales et des populations,

Refuse toute tentative d'affaiblir le cadre réglementaire national ou européen en matière de santé, d'environnement, de protection des travailleurs et des consommateurs,

Se déclare, dans l'attente, hors du Grand Marché Transatlantique

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an susdits,

**Pour copie conforme,
Le Maire
Serge GIORDANO**



Nomenclatures Actes : 9.4
Transmise en Préfecture le :
Publication le :